

BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 13 JANVIER 2014 – MORESTEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :	
NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
DESCAMPS Gilles	CC Isle Crémieu
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MANSIAUX André	Président CLD Boucle du Rhône
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet local – CC Isle Crémieu
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD André	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
Invité :	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
ETHEVE Mickaël	BLEZAT
GAUTHIER Raphaël	ARGOS
RODRIGUEZ Anaïs	Animatrice CLD - Patrimoine
Excusés :	
Mme VOLLE, M. TUDURI.	

Ordre du jour :

De 17h30 à 18h30 - CDDRA

- 1- Présentation des bureaux d'études ARGOS BLEZAT Consulting : méthodologie, calendrier
- 2- Echanges sur l'évaluation du CDDRA

De 18h30 à 19h30 - CDRA

- 1- Bilan CDRA de l'année 2013
- 2- Dossiers à engager
- 3- Délibération d'accompagnement du réseau très haut débit de l'Isère

Questions diverses

C D D R A

① Présentation des bureaux d'études ARGOS et BLEZAT

Le territoire a choisi les cabinets ARGOS et BLEZAT pour l'accompagner dans l'élaboration du futur CDDRA. MM. Raphaël GAUTHIER (ARGOS) et Mickaël ETHEVE (BLEZAT) sont présents à la réunion pour présenter leur méthodologie et le calendrier.

Le calendrier général d'élaboration du Contrat est présenté (cf. PJ).

Le calendrier est contraint par les échéances électorales :

Elections municipales en mars 2014 – appropriation du diagnostic et de l'évaluation par les nouveaux élus avant d'entamer le travail sur la charte

Elections régionales en mars 2015 – dépôt du contrat final en décembre 2014 pour présenter notre projet à l'exécutif régional en cours.

Etant donné la volonté d'associer étroitement les partenaires locaux : Communautés de communes et CLD, chacun doit s'engager à respecter le calendrier présenté.

Les communautés de communes sont appelées à réagir au plus tôt quant à la validation de cet échéancier. Par ailleurs, elles devront :

- faire savoir si elles souhaitent délibérer à chaque phase majeure du processus.

- programmer les dates d'ateliers territoriaux (organisés à leurs échelles) en mai juin 2014 pour le diagnostic et début juillet 2014 pour la prospective.

② Echanges sur l'évaluation du CDRA

La première phase de l'élaboration du futur CDDRA est constituée par l'évaluation du contrat actuel.

La méthodologie d'évaluation est présentée par Raphaël GAUTHIER. Elle comprend 5 thématiques :

- ▶ I - Analyser le dispositif de mise en œuvre du CDRA
- ▶ II – Evaluer la stratégie du CDRA
- ▶ III – Evaluer les principaux effets du CDRA au regard de leurs objectifs
- ▶ IV – Mesurer la plus-value des partenariats au sein des instances et au niveau des projets
- ▶ V – Evaluer la cohérence du CDRA avec les autres politiques territoriales

ARGOS invite ensuite le comité de pilotage à compléter le référentiel.

Il est ainsi proposé d'ajouter les questions évaluative suivantes :

- Quelle autonomie du CDDRA avec la politique régionale ? Quels respects des engagements contractuels des parties prenantes ?
Cette question renvoie en particulier à des sujets comme celui de la petite-enfance qui fut inscrit dans le contrat à l'origine, puis remis en cause par l'autorité régionale par la suite.
- Comment faire comprendre l'intérêt d'un tel contrat auprès des élus communautaires ?
- Quelle est la place de l'innovation, de l'expérimentation au sein du Contrat ? Quel décalage entre la conception régionale et les réalités et capacités du territoire ?
- Le degré de complexité administrative du Contrat ne nuit-elle pas à l'efficacité globale du Contrat ?

De nombreux acteurs du CDRA seront interrogés durant les deux prochains mois. Les résultats de l'évaluation seront présentés lors du prochain comité de pilotage.

CDRA

① Bilan CDRA de l'année 2013

Nombre de comité de pilotage : 6

Nombre de dossiers engagés : 54 (41 en 2009 - 39 en 2010 – 61 en 2011 – 64 en 2012)

Dépenses engagées : 2 462 477 €

Montant de subventions engagées :

Région : **818 476 € de subvention** (taux moyen 33 %)
(707 797 € en 2012 - 575 332 € en 2011 - 527 124 € en 2010 – 453 271 € en 2009)

Soit 3 082 000 en 5 ans sur 4 701 000 €

Montant moyen de subvention régionale par dossier : **15 156 € de subvention en moyenne par dossier**

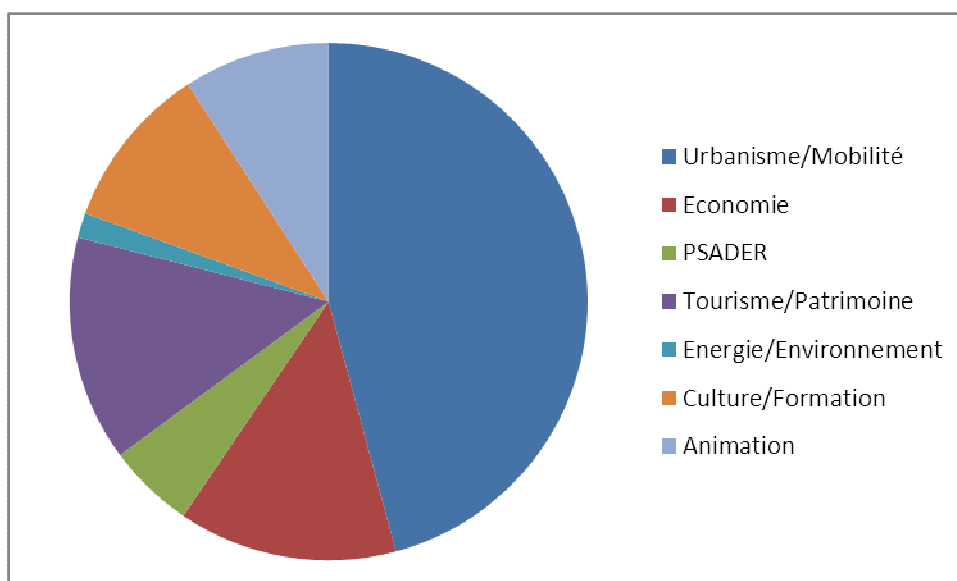
Département : **64 076 € de subvention** (taux moyen 2.6 % - hors dotation territoriale)

⇒ Reste **1 619 000 €** de subvention régionale à engager en 1 an (34 % du contrat)

⇒ Reste 440 000 € de subvention départementale à engager en 1 an (47 % du contrat)

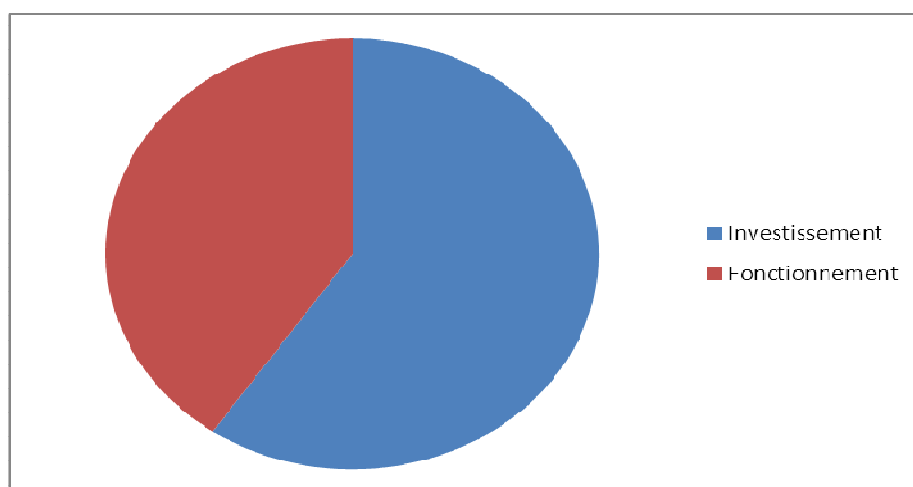
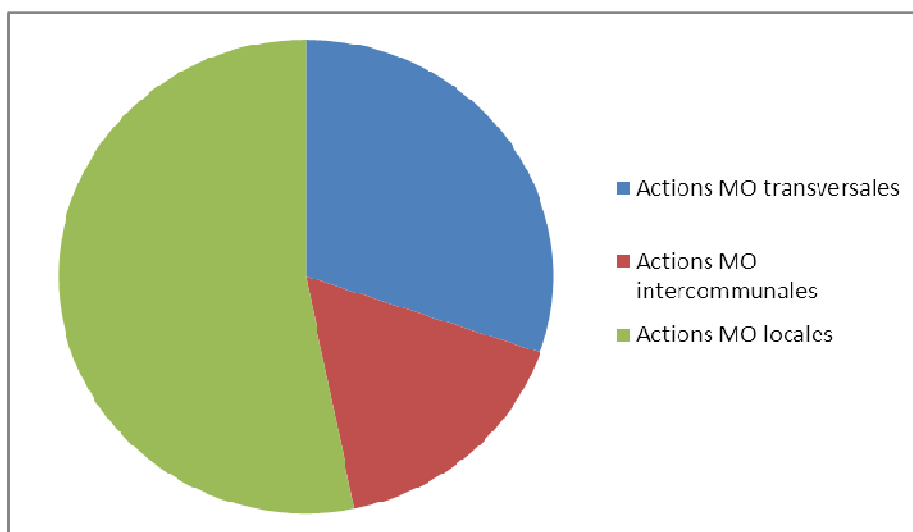
Répartition des subventions par thème : (en montant de subvention régionale engagée)

Thème	Montant engagé	Nombre dossiers
Urbanisme/Mobilité	374 952	11
Economie	111 889	4
PSADER	44 332	6
Tourisme/Patrimoine	115 441	19
Energie/Environnement	12 668	2
Culture/Social	84 489	10
Animation	74 705	2
TOTAL	707 797	54



Répartition des subventions par maître d'ouvrage : (en montant de subvention régionale engagée)

Maître d'ouvrage	Montant engagé	Nombre de dossiers
Actions MO transversales	247 261	18
Actions MO intercommunales	136 274	12
Actions MO locales	434 941	24



Bilan des actions transversales 2013

Recettes perçues = 66 378 hab. x 2,55 € = **169 263 €**

Dépenses engagées = **186 095 €**

- dont :
- 51 000 € Agence de mobilité Nord Isère (6-1)
 - 33 250 € Initiative Nord Isère (10-1)
 - 17 917 € Enquête consommation ménage (8-4)
 - 10 000 € Accompagnement Maison du Patrimoine (2-4)
 - 5 500 € ACABRED (11-1)
 - 70 120 € Postes animations (4-7 / 7-1 / 14-1)

② Engagement des crédits :

7 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

4-4 Délocalisation de bâtiment d'exploitation	GAEC du Dauphiné	20 000
4-5 Création et entretien de deux mares	Communauté de communes Isle Crémieu	4 000
5-1 Aménagement d'une boucle locale Les Avenières	CC Pays des Couleurs	49 959
6-1 Evaluation Action mobilité	Agence de mobilité Nord Isère	5 549
7-2 Programme animations AGEDEN 2014	SYMBORD	11 242
8-3 Requalification Zone industrielle Morestel	CC Pays des Couleurs	50 000
11-1 Promotion ACABRED 2014	ACABRED	12 909

Les 7 dossiers obtiennent un avis favorable.

③ Délibérations

Accompagnement de la réalisation du réseau d'initiative public très haut débit de l'Isère

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du Département.

Le montage juridique retenu va conduire le Département à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale). La construction du réseau de desserte locale sera quant à elle concédée à un opérateur dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voirie et réseaux, il convient de saisir les opportunités de travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose, par anticipation, de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique publique.

Le Conseil général a inscrit dans son dispositif d'éco-conditionnalité des aides départementales (arrêté par délibération du 13 décembre 2012) un critère demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager, par voie de délibération, pour toute demande de subvention à partir du 1er avril 2013, à accompagner la réalisation du RIP.

Particulièrement pour les opérations de travaux sur les infrastructures de voirie et de réseaux, le maître d'ouvrage s'engage à :

- déclarer les travaux sur le site www.optic.rhonealpes.fr (conformément à l'obligation réglementaire de l'article L 49 du Code des Postes et Communications Electroniques),
- signer avec le Conseil général de l'Isère une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'enfouissement de fourreaux destinés à la fibre optique, dans le cas où les travaux ont un intérêt au déploiement du RIP. Le surcoût lié à l'enfouissement de ces fourreaux sera à la charge du Conseil Général de l'Isère.

Après en avoir délibéré le Bureau Syndical

DECIDE

- d'approuver le présent rapport et s'engage à accompagner la réalisation du réseau d'initiative publique.

Demande de subvention-Budget CDRA-Action 7-2 Convention AGEDEN Information Energie – Année 2014

La convention entre l'AGEDEN et le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) pour les 5 ans du CDRA a été signée le 28 septembre 2009.

Pour rappel, elle comprend 4 grands types d'actions : Sensibiliser et mobiliser, Informer, Accompagner et Réaliser, Evaluer et coordonner.

Ces actions sont déclinées par année et font l'objet d'un bilan de fin d'année et d'ajustements si nécessaire.

Le budget total prévisionnel de l'action est de 28 105 € pour l'année 2014. Les financements sont de 80 % (40% Région et% Département de l'Isère par le CDRA).

Le montant restant à la charge du SYMBORD pour l'année 2014 est prévu dans la cotisation annuelle CDRA.

Après en avoir délibéré le Bureau Syndical

DECIDE

- de valider le principe des actions de cette convention pour l'année 2014
- d'autoriser le Président à :
 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la convention correspondante dans la mesure où les marchés lancés respectent les budgets alloués.
 - Signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action
 - Solliciter les subventions correspondantes

Questions diverses

- Validation réorientation des crédits **PSADER**
La chambre d'agriculture de l'Isère, partenaire pour le volet PSADER propose des modifications dans les objectifs de deux actions :

4-1 Projet de gestion concertée collectivité/agriculteurs 2012

Demande de solde Chambre d'agriculture 38 – Changement de destination : Problématique pneus Nord Isère

15-2 Favoriser l'activité en milieu rural 2013

Changement de destination de 10 jours d'animation :

Accompagnement des communes de : Sermérieu (boulangerie bio), Dizimieu (multiservices) et Moras (multiservices)

Le comité de pilotage valide la réorientation des journées d'animation pour ces deux actions PSADER.

- **Date** du prochain comité de pilotage : lundi **24 février 2014 à Villemoirieu (CCIC).**